





COMMENT SE CONNECTER A UNE RESSOURCE DISTANTE ?

Tutoriel pour un environnement Windows *Version 1.0 (24.03.2023)*



INTRODUCTION

Ce document a pour but de décrire les différentes méthodes d'accès aux ressources à distance dans un environnement Windows 10 / Windows 11.

Il existe deux types de ressources :

- Les bureaux virtuels à distance
- Les applications à distance

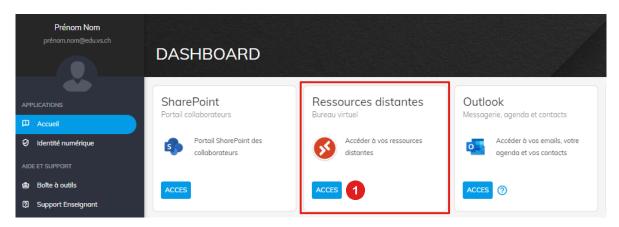
Ces ressources sont accessibles depuis votre environnement numérique de travail « ENT » ou depuis l'application Microsoft « Bureau à distance ».

ACCÈS DEPUIS L'ENT

Cette section part du principe que vous êtes authentifié sur votre ENT avec votre compte professionnel « @edu.vs.ch ».

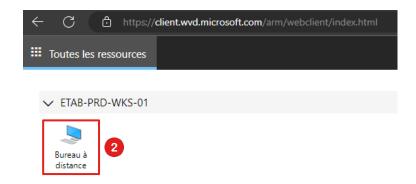
Si vous disposez d'accès à des ressources à distance, une tuile prénommé « Ressources distantes » est présente dans votre ENT.

Commencez par cliquer sur la tuile (bouton « ACCESS »)



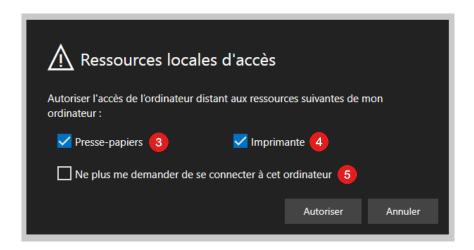


2 Cliquez ensuite sur l'icône de la ressource que vous souhaitez accéder



En fonction de votre établissement et de votre rôle au sein de celui-ci, il se pourrait que vous ayez plusieurs ressources à disposition.

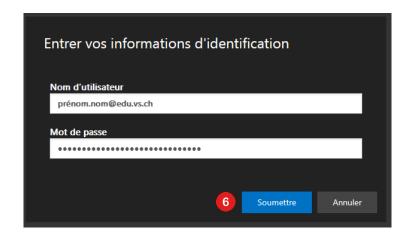
Si vous vous connectez à un bureau virtuel, une fenêtre contextuelle supplémentaire vous demandera de configurer votre expérience utilisateur.



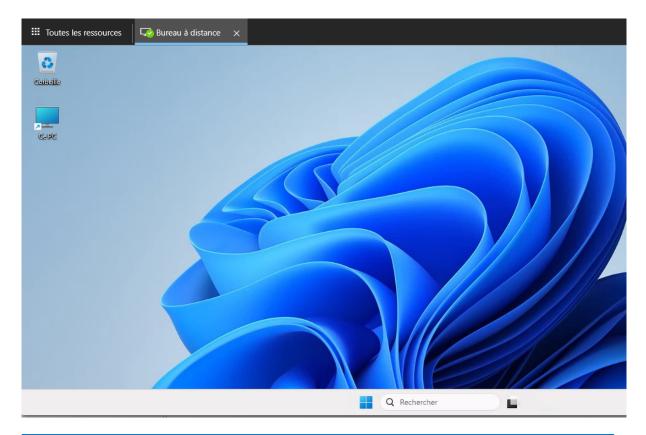
- 3 Cochez la case si vous souhaitez activer le Presse-papiers
- 4 Cochez la case si vous voulez accorder l'accès aux imprimantes installées en local
- 6 Cochez la case si vous souhaitez enregistrer vos préférences utilisateur



6 Entrez ensuite vos identifiants professionnels « edu.vs.ch » et cliquez sur le bouton « Soumettre » pour accéder à la ressource.



Vous êtes désormais connecté à votre ressource distante. Si vous avez lancé un bureau virtuel, vous pouvez travailler sur votre session directement dans votre navigateur internet.



Les navigateurs supportés sont listés dans la section FAQ du site de support du centre ICT-VS : https://support.ictvs.ch/index.php/fr/applications/ressources-distantes



ACCÈS DEPUIS LE CLIENT LOURD

Cette section part du principe que vous avez accès au « Microsoft Store » sur votre machine professionnelle. Si ce n'est pas le cas, votre établissement bloque peut-être le « Microsoft Store ». Vous ne pourrez donc pas installer le client lourd.

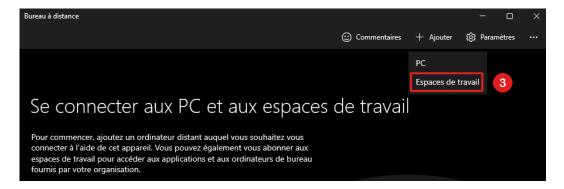
Vous avez également la possibilité d'accéder à vos ressources distantes en utilisant le client lourd « Bureau à distance » proposé par Microsoft.

- 1 Commencez par vous rendre sur le Microsoft Store (application Windows), puis, inscrivez « Bureau à distance Microsoft » dans la barre de recherche.
- 2 Cliquez sur le bouton « Installer » pour débuter le téléchargement de l'application.



Lien vers l'application « Bureau à distance Microsoft » sur le Microsoft Store : https://www.microsoft.com/store/productId/9WZDNCRFJ3PS

- 3 Une fois l'installation terminée, lancez l'application « Bureau à distance Microsoft ».
- Cliquez ensuite sur le bouton « Ajouter » puis, sur « Espaces de travail ».

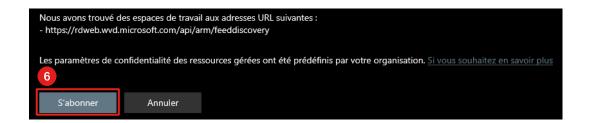




Entrez ensuite votre adresse électronique professionnelle « @edu.vs.ch » dans la case prénommée « E-mail ou URL de l'espace de travail ».



6 Si votre compte professionnel dispose d'accès sur des ressources distantes, vous devrez être en mesure d'accéder à l'espace de travail en cliquant sur le bouton « S'abonner » en bas de la page de configuration.



Vous êtes désormais connecté à votre espace de travail professionnel qui permet d'accéder aux ressources distantes qui vous ont été assignées.

Pour l'utilisation ou la connexion aux ressources, vous pouvez reprendre la lecture depuis la section « ACCÈS DEPUIS L'ENT » au point numéro 2.